

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

31 octobre 2024

DATE D’AFFICHAGE

31 octobre 2024

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 10

votants : 13

L’AN DEUX MIL VINGT QUATRE, MARDI 5 NOVEMBRE A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s’est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. BARRIER, M. BELFORT, M. COLIN, M. DEGOULET, Mme DESBOIS, Mme GUYON, , Mme JODEAU BELOTTI, M. OLLIVIER

Absents excusés :

M. Fabien LECERF donne procuration à M. Franck BARRIER

Mme Sandrine DEMAYA donne procuration à Mme Martine COUET

M. Pascal JOUSSE donne procuration à M. DEGOULET

M. Miguel FIMIEZ

M. Cédric CHARBONNEAU

Absent non excusé :

Néant

Secrétaire de séance : Mme Lydia DESBOIS

1. Accueil logement d’urgence

Délibération DE01-05112024

Deux personnes sont accueillies dans le logement d’urgence. Il s’agit d’un hébergement d’urgence temporaire. Les personnes ont un peu de revenus.

Mme COUET propose de mettre en place un loyer modéré.

M. Cyrille OLLIVER propose 3 euros par jour et par personne pour participer aux charges du logement.

Un loyer de 180,00 euros par mois sera établi de façon ponctuelle. Un débat se lance sur les animaux (chien et chats) qui appartiennent aux personnes accueillies.

Le Conseil municipal accepte, à l’unanimité des membres présents et représentés, cette délibération.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 8 novembre 2024

Le Maire
Martine COUET

La secrétaire de séance
Lydia DESBOIS

